

PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/A.83/F/2022-2023
POUR LA FOURNITURE DES SCELLES DE SECURITE**

Date de Publication : 07/10/2022

Date d'Ouverture : 27/10/2022

1. Objet du marché.

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres (DAO), les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « la fourniture des scellés de sécurité » dont les spécifications techniques et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le marché est financé à 100% sur le budget propre de l'Office Burundais des Recettes, exercice 2022-2023.

3. Spécification du marché

La passation du marché sera conduite par un Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

Ces fournitures sont à livrer dans un délai de nonante (90) jours calendaires, comptés à partir de la notification définitive du marché, mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus cours.

Le lieu de la réception est le siège de l'Office Burundais des Recettes, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A.

4. Conditions de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques morales justifiant des capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées dans l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h30', heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.*

Il pourra être obtenu physiquement *au Service des Approvisionnements de l'OBR, sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél:22282457* sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte de transit des recettes non fiscales N° 011 045 823 85 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception au Commissaire des Services Généraux de l'OBR.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas. Les offres

seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **sept millions cinq cents mille francs burundais (7.500.000 BIF)**. Les chèques certifiés ou pas ne seront pas acceptés et feront objet de rejet de l'offre lors de l'analyse. La garantie est libellée en Francs Burundais et les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

7. Validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P.3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216, **au plus tard le 27/10/2022 à 10 h 00'**.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée ne seront pas recevables.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans l'une des salles de l'Office Burundais des Recettes, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX à **10h 30'**. Le procès-verbal d'ouverture sera signé par les membres de la Sous-commission d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3ème étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282216

11. Critère de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité aux critères administratifs et techniques du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée, ni surestimée. L'offre sous-estimée ou surestimée sera déterminée conformément à l'article 194 alinéa 1 du Code des Marchés Publics. Le pourcentage à appliquer est de $\pm 10\%$.

Fait à Bujumbura, le 23/10/2022

**LE COMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
 RESPONSABLES DES MARCHES PUBLICS**

Gerard SABAMAHORO